



## Les orthophonistes et les étudiants dénoncent l'incohérence du calendrier de travail, et réclament toujours son inversion

L'intersyndicale des orthophonistes et la FNEO, réunies le 3 mars, ont pris connaissance du calendrier des groupes de travail maintenu par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Le 4 février, les orthophonistes et les étudiants se sont fortement mobilisés pour demander une inversion de ce calendrier.

En effet, nous sommes convaincus que la question des grilles salariales doit être traitée en priorité. C'est tout d'abord une question de cohérence : comment peut-on discuter des primes sans connaître le salaire de base ? D'autre part, l'intersyndicale et les représentants étudiants tiennent à réaffirmer que, pour de multiples raisons et notamment éthiques, il est inenvisageable et inefficace que des primes soient octroyées aux orthophonistes en fonction des services dans lesquels ils exercent. Cela reviendrait à hiérarchiser les pathologies et donc les prises en charge.

L'intersyndicale et les représentants étudiants rappellent leur détermination. Nous rappelons également la haute valeur de notre diplôme, reconnu grade master, nos importantes responsabilités et les conséquences néfastes de la pénurie d'orthophonistes en milieu hospitalier sur l'accès aux soins des patients.

Dans l'intérêt des patients devant être pris en charge au sein de l'hôpital public mais également dans l'intérêt de maintenir une formation initiale de qualité pour les étudiants, nous réclamons une juste reconnaissance de nos compétences et nous réitérons notre demande d'inversion du calendrier des négociations.

Les grilles salariales doivent être à l'ordre du jour dès le premier groupe de travail le 11 mars !

### **CONTACTS PRESSE :**

**CFTC Santé et Sociaux** : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

**UFMICT-CGT** : Claire DELORE 06 33 82 25 90

**FNEO** : Héroïse HERVY : 06 99 63 01 11/ Marie NEGRON 07 63 64 01 11

**FNO** : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

**FO Santé-Sociaux** : Didier BIRIG 06 64 90 66 03/Christine ARDAY 06 82 29 78 47

**FOF** : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

**SUD Santé-Sociaux** : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

**UNADREO** : Fabienne VANNIER 06 17 89 51 99

**UNSA** : Josette BARBAGIN 06 30 69 85 59

**CFO** : Sylvia TOPOUZKHANIAN 06 19 23 28 55